

Honore ton Soi, tu es formidable

La Neylière à Pomeys (69)

du 21 au 24 juillet 2017

Arrivée le 21 juillet, entre 14 h et 16 h — Départ le 24 juillet, après le repas de midi

INFORMATIONS — TARIFS & CONDITIONS

AUTORISATION PARENTALE

Il est indispensable que les deux parents ou le détenteur de l'autorité parentale remplissent et signent pour chaque enfant le formulaire « Autorisation parentale », document joint, qui devra être envoyé avec le règlement.

PRÉREQUIS POUR LA RETRAITE

S'engager en tant que famille dans une pratique spirituelle régulière pendant le mois qui précède la retraite. Par exemple : chanter, contempler un enseignement du Siddha Yoga, répéter le mantra à voix haute ou méditer.

PRIX

1) PRIX DE L'ENSEIGNEMENT

ADULTES	KISHORS (13 - 17 ans)	ENFANTS (6 - 12 ans)	ENFANTS (moins de 6 ans)
204 €	108 €	48 €	Gratuit

2) FRAIS DE LOGISTIQUE

Les frais de logistique (matériel, location du lieu) sont de 50 € par participant de plus de 6 ans. Ces frais sont inclus dans le chèque à faire à la Neylière.

3) PRIX DE L'HÉBERGEMENT

Type de chambre

L'hébergement se fait en chambre de 2, 3 ou 4 personnes pour les adultes (plus de 18 ans) et de 3 ou 4 personnes pour les jeunes et les enfants. Les familles avec de jeunes enfants pourront être logées dans la même chambre (indiquer le besoin).

La répartition dans les chambres sera faite au mieux de l'intérêt global des familles.

Le nombre de places offertes sur le site de La Neylière étant limité, certaines familles motorisées pourront être hébergées dans un gîte situé dans le village à moins de 3 km.

Tarifs

Ils correspondent à trois nuits (vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 juillet) sans fourniture de draps ni de serviettes. Les couchages spécifiques pour les bébés et les très jeunes enfants ne sont pas prévus, il vous sera nécessaire de les apporter si vous en avez besoin. Il n'y a pas de coût d'hébergement dans ce cas-là (jusqu'à 3 ans).

Le coût des trois nuitées est de :

Adulte et jeune (plus de 13 ans)	Enfants de 3 à 12 ans	Enfants (- de 3 ans) dont les parents apportent le couchage	Enfants (- de 3 ans) dont les parents n'apportent PAS le couchage
93 €	33 €	Gratuit	33 €

Draps

Non compris. Le tarif de location est de 7 € par personne (adulte ou enfant) pour le séjour. Les lits sont équipés de couvertures et n'ont pas de couette.

4) PRIX DES REPAS ET PAUSES

Les repas sont végétariens.

Le forfait repas inclut le dîner du 21 juillet, petit-déjeuner + déjeuner + dîner les 22 et 23 juillet, petit-déjeuner et repas de midi du 24 juillet, et toutes les pauses.

Adulte et jeune (+ de 13 ans)	Jeunes (3-12 ans)	Enfants (- de 3 ans)
97 €	72 €	Gratuit

RÈGLEMENT

Les frais d'enseignement sont réglés à l'ordre de Saraswati.

Les frais d'hébergement, repas et pauses, et frais de logistique sont réglés à l'ordre de La Neylière.

Soit à régler à la Neylière : 50 € + prix de l'hébergement + repas et pauses + draps (si besoin).

INFORMATIONS

La date limite pour recevoir les inscriptions est le **15 juin 2017**.

Nous vous conseillons cependant d'envoyer votre bulletin d'inscription le plus rapidement possible car le nombre de places est limité. Au-delà du 15 juin, adressez-vous pour vous inscrire à retraitefamille2017@gmail.com ou téléphonez au : 05 56 95 22 68.

Si vous avez des questions spécifiques sur l'inscription à la retraite, vous pouvez les adresser au courriel retraitefamille2017@gmail.com ou appeler le 05 56 95 22 68.

Mi-juin, vous recevrez les informations pour vous préparer à la retraite, des indications logistiques (ce qu'il faut apporter, accès au lieu) et deux formulaires (médical et accords divers).

Retraite de SIDDHA YOGA® pour les familles

La Neylière à Pomeys (69) du 21 au 24 juillet 2017

Arrivée le 21 juillet, entre 14 h et 16 h – Départ le 24 juillet, après le repas de midi

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À remplir par un des parents ou le détenteur de l'autorité parentale.
(Cochez en cliquant sur les cases grisées, puis activez la case.)

VOUS-MÊME : Père Mère Autre

Nom : _____ Prénom : _____ Nom spirituel : _____

N° & rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____ Date de naissance : _____ H F

AUTRES PERSONNES qui suivent la retraite avec vous :

1) **ADULTE :** Père Mère Autre

Nom : _____ Prénom : _____ Nom spirituel : _____

Date de naissance : _____ H F

2) ENFANTS

Nom : _____ Prénom : _____ Nom spirituel : _____

Date de naissance : _____ Âge en juillet 2017 : _____ Garçon Fille

Nom : _____ Prénom : _____ Nom spirituel : _____

Date de naissance : _____ Âge en juillet 2017 : _____ Garçon Fille

Nom : _____ Prénom : _____ Nom spirituel : _____

Date de naissance : _____ Âge en juillet 2017 : _____ Garçon Fille

Nom : _____ Prénom : _____ Nom spirituel : _____

Date de naissance : _____ Âge en juillet 2017 : _____ Garçon Fille

AUTORISATION PARENTALE

Il est indispensable que les deux parents ou le détenteur de l'autorité parentale remplissent et signent le formulaire « Autorisation parentale » qui sera à envoyer avec le règlement.

PRÉREQUIS POUR LA RETRAITE

S'engager en tant que famille dans une pratique spirituelle régulière pendant le mois qui précède la retraite. Par exemple : chanter, contempler un enseignement du Siddha Yoga, répéter le mantra à voix haute ou méditer.

PAIEMENT POUR L'INSCRIPTION À LA RETRAITE

Repérez dans la colonne de gauche dans quelle catégorie sont les différents membres de votre famille.

	FRAIS D'ENSEIGNEMENT	NOMBRE D'ADULTES OU ENFANTS	TOTAL PAR LIGNE
ADULTE	204 €	X	=
JEUNE de 13 à 24 ans révolus	108 €	X	=
ENFANT de 6 à 12 ans révolus	48 €	X	=
ENFANT de 3 à 5 ans révolus	0	X	=
TOTAL TTC FRAIS ENSEIGNEMENT (dont TVA 20%)			= €

Règlement à établir à l'ordre de Saraswati

Chèque N° _____ Banque : _____ Espèces

Les cartes de crédit ne sont pas acceptées.

CONDITIONS D'ANNULATION

- Si vous annulez plus de trois semaines avant l'évènement, vous serez remboursé à 100 % de la somme hébergement, repas et frais logistiques, et à 90 % du montant de l'évènement. La retenue de 10 % correspond aux frais de dossier.
- Si vous annulez dans les trois semaines précédant l'évènement, vous serez remboursé à 100 % de la somme hébergement, repas et frais logistiques ; il n'y aura pas de remboursement du montant de l'évènement (frais d'enseignement).

Si des circonstances particulières vous obligent à annuler dans les trois semaines qui précèdent, veuillez contacter l'équipe de la retraite pour discuter du bien-fondé d'un remboursement.

✂ -----

Retraite de SIDDHA YOGA® pour les familles

Lieu et date de la retraite : La Neylière à Pomeys (69) – du 21 au 24 juillet 2017

REÇU à découper et à remettre à :

NOM : _____ PRÉNOM : _____

RÈGLEMENT : ESPÈCES CHÈQUE N° : _____ BANQUE : _____

SARASWATI — SARL au capital de 7 500 euros — N° SIRET 383 836 764 000 35

PAIEMENT POUR L'HÉBERGEMENT, LES REPAS ET LES PAUSES

Inscrivez dans le cadre ci-dessous la (les) chambre(s) désirée(s) (adulte ou enfant) en mentionnant le(s) nom(s) pour chaque chambre et en spécifiant couple, ou famille pour l'hébergement commun avec de jeunes enfants.

TYPE DE CHAMBRE	NOM DES PERSONNES PAR CHAMBRE

Avez-vous des besoins particuliers à nous faire connaître concernant votre hébergement ?

--

	FORFAIT NUITÉES + REPAS ET LOGISTIQUE / PERSONNE	NOMBRE D'ADULTES OU D'ENFANTS DANS CHAQUE CATÉGORIE	TOTAL PAR LIGNE
ADULTE	93 + 97 + 50 = 240 €	X	=
JEUNE de 13 à 17 ans révolus	93 + 97 + 50 = 240 €	X	=
ENFANT de 6 à 12 ans révolus	33 + 72 + 50 = 155 €	X	=
ENFANT de 3 à 5 ans révolus	33 + 72 = 105 €	X	=
ENFANT de moins de 3 ans - Couchage fourni par la Neylière - Couchage fourni par les parents	33 € 0 €	X X	= =
Draps loués	7 € <i>la paire pour une personne pour les 3 nuits</i>	X	=
TOTAL TTC FRAIS HÉBERGEMENT, REPAS, PAUSES			= €

Règlement (coûts d'hébergement, de repas et de pauses) à établir à l'ordre de La Neylière

Chèque N° _____ Banque : _____ Espèces

Les cartes de crédit ne sont pas acceptées.

VOYAGE

Pour pouvoir mettre en contact celles et ceux qui pourraient partager un taxi, merci d'indiquer comment vous arriverez sur le lieu de la retraite (cochez la case).

Nous voyagerons en train en voiture en avion

Saraswati n'est pas responsable des coûts de voyage et aucun remboursement ne sera donné pour ceux-ci en raison d'annulations ou de modifications associées à l'évènement.

ENVOI DE L'INSCRIPTION ET RÈGLEMENT

- Ce bulletin d'inscription est à envoyer par courriel à retraitefamille2017@gmail.com ou par courrier postal à :

RETRAITE DES FAMILLES - 1 avenue du Général de Gaulle, Cimbats 3, bât 43, app 119 - 33290 Blanquefort

- Vous recevrez un courriel d'accusé de réception, après vérification des montants.
- Vous enverrez alors votre règlement (2 chèques) dans les jours qui suivent l'accusé de réception, avec l'autorisation parentale remplie et signée pour chaque enfant.
- L'inscription sera définitivement validée par un second courriel à réception du règlement.

Le règlement (2 chèques) est à envoyer à RETRAITE DES FAMILLES (cf. adresse ci-dessus).

Confirmez l'envoi par courriel à retraitefamille2017@gmail.com ou par téléphone au 05 56 95 22 68.

Les chèques seront encaissés trois semaines avant le début de la retraite.

La date limite pour recevoir les inscriptions est le 15 juin 2017.

Nous vous conseillons cependant d'envoyer votre bulletin d'inscription le plus rapidement possible car le nombre de places est limité. Au-delà de cette date, adressez-vous pour vous inscrire à retraitefamille2017@gmail.com ou par téléphone au 05 56 95 22 68.

Afin d'être informé régulièrement, j'autorise SARASWATI à garder mes coordonnées et à les transmettre aux autres organismes chargés de diffuser l'enseignement du Siddha Yoga en France.

OUI NON

Ces informations seront traitées en toute confidentialité. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (Art. 27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant en écrivant à :

SARASWATI – 10 rue du Progrès – 44840 LES SORINIÈRES

SARASWATI – SARL au capital de 7 500 euros – N° SIRET 383 836 764 000 35